

*République Algérienne Démocratique et Populaire*

---

*Conseil de la Nation*

---

## Allocution

Du Président du Conseil de la Nation Algérien

Monsieur Salah Goudjil

au débat général

de la 142<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP

---

26 mai 2021

**Mesdames et Messieurs,**

Nous sommes réunis aujourd'hui via Visio conférence dans un contexte mondial dominé encore par cette pandémie qui a bouleversé totalement depuis son apparition l'existence humaine.

Le thème du débat général de cette assemblée nous renvoie droit à la conjoncture exceptionnelle causée par cette Pandémie de Covid-19 et qui constitue certainement une menace sanitaire planétaire. Elle se définit également comme un nouveau paradigme qui redessine entièrement les relations internationales, d'où l'absolue nécessité de s'adapter ensemble à cette nouvelle configuration.

**Mesdames et Messieurs,**

Il est tout à fait juste de dire, que le défi majeur au jour d'aujourd'hui pour toute la communauté internationale est celui qui consiste à surmonter cette pandémie pour pouvoir construire l'avenir.

À ce titre, la problématique qui demeure urgente à résoudre est liée étroitement à l'accès équitable aux vaccins. C'est pourquoi, il est plus que primordial de renforcer de la solidarité mondiale pour lutter contre la pandémie Covid-19, en permettant aux pays pauvres d'accéder aux vaccins et pouvoir sortir de cette crise sanitaire qui affecte les efforts de relance du développement durable.

Toutefois, la pandémie ne devrait en aucun cas servir d'alibi pour mettre en veille la mise en œuvre des ODD.

Dans ce sillage, l'Algérie continue d'aller de l'avant dans la réalisation des objectifs de développement durable, conformément aux indicateurs liés aux objectifs qui répondent aux besoins vitaux du citoyen et améliorent son cadre de vie, grâce à une volonté politique, d'énormes investissements publics et un effort considérable vers la diversification économique, ce qui a mis l'Algérie en orbite pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030.

C'est dans cet esprit aussi et comme promis par le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Teboune, que notre pays avance à pas résolus pour consacrer plus de démocratie, l'état de droit et la justice sociale, en tenant compte des aspirations exprimées par le Peuple dans le sillage du « Hirak béni et authentique ».

Cette dynamique démocratique populaire démontre toute la vitalité du peuple algérien dans son interaction avec les questions d'intérêt national. Elle enracine la pratique démocratique en Algérie dans un élan national sans précédent, ce qui fortifie inévitablement l'indépendance de la décision politique nationale.

L'Algérie a d'ores et déjà franchi des étapes essentielles dans l'édification d'une Algérie nouvelle, en ayant organisé un référendum sur la révision constitutionnelle le mois de Novembre passé. Elle est désormais sur la voie de tenir les élections législatives au mois de juin prochain, ce qui contribuera grandement à la consécration du renouvellement de la classe politique et consolidera la démocratie dans notre pays.

**Mesdames et Messieurs,**

Il est certainement juste de dire, que cette situation pandémique mondiale nous impose sans aucun doute une réflexion profonde sur un monde post-pandémique fondé sur la solidarité entre les nations, la paix, l'équité et l'égalité.

Dans ce contexte, nous disons que ce genre de débat est une occasion de renouer la solidarité et la coopération entre les Nations où le rôle des Parlements sera d'une grande importance.

Ce monde post-pandémique doit prendre en considération les bouleversements engendrés par cette pandémie à tous les niveaux, en perturbant de nombreux équilibres et en menaçant de ralentir le processus de développement durable en partout dans le monde.

C'est dans cette optique, qu'il devient opportun et nécessaire de réfléchir à un renouvellement de la coopération multilatérale et à l'élargissement du dialogue pour relever les défis mondiaux, y compris les éventuelles pandémies futures.

La protection de l'environnement constitue lui aussi un défi mondial, à ce stade, je dois vous assurer que l'Algérie a adopté des mesures en faveur de cette préoccupation. Seulement, compte tenu de la responsabilité historique des pays avancés sur cette question, ces derniers doivent soutenir les efforts en ce sens du monde en développement.

Dans le même ordre d'idée, nous enregistrons malheureusement une expansion des hostilités à l'encontre de groupes d'immigrants partout dans le monde, que ce soit dans la

vie quotidienne ou sur Internet et même dans certains milieux politiques et intellectuels.

A cet égard, l'Algérie exprime fermement sa condamnation et sa dénonciation des phénomènes croissants de xénophobie et de racisme, ainsi que d'autres phénomènes négatifs tels que l'islamophobie et la discrimination raciale, sous toutes ses formes et expressions.

**Mesdames, messieurs,**

L'Algérie considère que l'une des exigences pour renforcer la stabilité et la sécurité est la nécessité d'incarner le développement durable avec tous ses préalables liés à la croissance, au bien-être social, à l'emploi et à la paix, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux objectifs de développement durable,

Je voudrais dire à ce niveau, que la réalisation de ces objectifs nécessite davantage de coopération et de coordination, en particulier dans le domaine de la lutte contre les menaces actuelles à la sécurité, notamment la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée sous ses divers aspects.

Par ailleurs, je voudrais rappeler que mon pays croit fermement au droit international et à la légalité internationale comme références fondamentales pour le règlement des différends et conflits.

Cependant et concernant la question palestinienne, la communauté internationale dans son ensemble doit avoir l'obligation morale et

politique de se révolter contre tout ce que l'occupant israélien fait subir au Peuple Palestinien sans défense.

L'Algérie de son côté, condamne avec la plus grande fermeté et dans les termes les plus durs toutes les violations et attaques commises par l'entité sioniste contre le Peuple Palestinien. Elle souligne sans aucune ambivalence que ces actes violents et barbares sont de nature raciste et extrémiste. Ils viennent en totale complémentarité avec la logique de spoliation des terres palestiniennes par la force et le plan de judaïsation de la ville Sainte, en violation flagrante du droit international.

C'est pourquoi, mon pays appelle la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité de l'ONU, à assumer les responsabilités qui son siennes et par conséquent agir en urgence absolue afin d'assurer la protection nécessaire au peuple palestinien et à ses lieux sacrés. Il est également urgent de mettre fin au nouvel apartheid sioniste et à la politique d'occupation israélienne des territoires palestiniens.

Dans ce contexte difficile, je tiens à souligner la pleine solidarité et le soutien constant du peuple Algérien au côté du peuple palestinien dans sa lutte héroïque contre l'occupation israélienne.

Je tiens également à réaffirmer la position constante et inconditionnelle de l'Algérie en faveur du peuple palestinien pour le recouvrement de tous ses droits spoliés et à l'établissement de son Etat indépendant et souverain sur les frontières de 1967 avec Al-Quds pour capitale sur la base de l'initiative de paix arabe.

Dans ce sillage, mon Pays, rejette également toute modification du statut juridique d'Al-Quds Al-Sharif et renouvelle son ferme soutien aux droits légitimes du peuple

palestinien frère pour établir un État indépendant avec Al-Quds Al-Sharif comme capitale.

**Mesdames, messieurs,**

Sur la base de ces convictions, l'Algérie appelle à la nécessité de régler le conflit au Sahara occidental selon les exigences de la légitimité internationale pour arriver à la conclusion d'une solution politique, juste, durable et mutuellement acceptable prévoyant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Mon pays souligne l'impératif du parachèvement du processus de décolonisation du Sahara Occidental, à travers la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara Occidental conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et aux résolutions de l'AG et du Conseil de sécurité y afférentes.

Cependant, la solidarité avec le peuple sahraoui doit être appuyée par les parlementaires à travers le monde et accentuée par une large couverture médiatique, permettant à l'opinion publique internationale de s'informer sur les activités illégales de la force d'occupation et les entreprises complices.

Par conséquent, nul ne pourrait nier que l'importation des ressources naturelles pillées des territoires sahraouis constitue une activité illégale et doit s'arrêter impérativement du fait qu'elle appuie directement la colonisation.

L'Algérie encourage également la poursuite des divers efforts en vue d'un règlement politique de la situation en Libye, en Syrie et au Yémen, en espérant que ces pays frères puissent renouer avec la paix et la stabilité.

**Mesdames, Messieurs,**

En conclusion, je dois dire que les défis majeurs auxquels le monde est confronté et les circonstances difficiles qu'il traverse, nous obligent à faire preuve de plus de solidarité et de coopération afin d'avancer ensemble sur la voie de la stabilité et de la prospérité.

*Je vous remercie pour votre attention.*